

Jours et horaires d'ouverture au public & des permanences téléphoniques  
des services de la Préfecture  
Hôtel Ortaffa, Rue Lazare Escarguel 66000 Perpignan

PRÉFET DES  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

SERVICES	DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA MIGRATION	
ACCUEIL GÉNÉRAL	Lundi / Mardi / Jeudi de 09h00 à 11h00 et de 13h00 à 15h00 Mercredi et vendredi de 09h00 à 11h00	
POINT D'ACCUEIL NUMÉRIQUE	Prise de rendez-vous au 04 68 51 66 66 Les rendez-vous sont fixés le lundi / mardi / jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 Mercredi et vendredi le matin uniquement de 09h00 à 12h00	
CARTES GRISES PERMIS DE CONDUIRE ÉCHANGES DE PERMIS ÉTRANGERS	<p style="text-align: center;"><b>AUCUN ACCUEIL : NI PHYSIQUE NI TÉLÉPHONIQUE</b></p> <p>Démarches uniquement par téléprocédure : <a href="http://www.ants.gouv.fr">www.ants.gouv.fr</a> ou par téléphone au 34 00</p> <p>Si vous rencontrez des difficultés lors de votre téléprocédure, veuillez contacter le Point d'Accueil Numérique disponible en préfecture aux horaires indiqués ci-dessus ou rapprochez-vous de la Maison France service la plus proche de votre domicile :</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://www.maisondeservicesaupublic.fr/">https://www.maisondeservicesaupublic.fr/</a></p> <p><b>Attention :</b> les démarches pour un permis étranger ne sont pas effectuées sur le point numériques.</p>	
CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ/ PASSEPORTS / oppositions à sortie du territoire	Uniquement sur rendez-vous à l'adresse suivante : <a href="mailto:pref-cni-passeports@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-cni-passeports@pyrenees-orientales.gouv.fr</a> Contact : au 04.68.51.66.38 ou au 04.68.51.66.32	
ÉTRANGERS :		
DÉPÔT DE DOSSIERS (première demande et renouvellement)	<p>Uniquement sur rendez-vous le lundi, mardi et jeudi à l'adresse suivante : <a href="https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/Titres-de-sejour-pour-les-etrangers">https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous/Titres-de-sejour-pour-les-etrangers</a></p> <p><b>ATTENTION :</b> certaines démarches sont dématérialisées : Document de Circulation Étranger Mineur (DCEM), demande de récépissé, changement d'adresse ou d'état civil et duplicata, passeport talent. Ces démarches s'effectuent en ligne sur le site suivant : <a href="http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/">http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/</a></p> <p>Les étudiants étrangers et les usagers détenant un visa « passeport Talent » doivent procéder à l'enregistrement de leur visa et au renouvellement de leurs titres ici : <a href="https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#">https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#</a></p> <p>Renseignements : <a href="mailto:pref-contact@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-contact@pyrenees-orientales.gouv.fr</a></p>	
REMISE DE TITRES	Lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous Renseignements : <a href="mailto:pref-accueil-drlp@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-accueil-drlp@pyrenees-orientales.gouv.fr</a>	
DEMANDEURS D'ASILE	Uniquement sur rendez-vous : <a href="mailto:pref-asile@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-asile@pyrenees-orientales.gouv.fr</a>	
SERVICES	RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE :	
ASSOCIATIONS	<p>Dépôt de dossiers par courrier ou télétransmission : <a href="https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&amp;typeCompte=association">https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&amp;typeCompte=association</a></p> <p>Permanence téléphonique : de 14h00 à 16h00 le jeudi uniquement au 04 68 51 66 37 Par mél : <a href="mailto:pref-associations@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-associations@pyrenees-orientales.gouv.fr</a></p>	
Agréments professionnels de la route (auto-écoles...) Centre de récupération de points & fourrières Agréments partenaires du certificat d'immatriculation des véhicules (concessionnaires, loueurs, assureurs, huissiers)	<p>Uniquement sur rendez-vous</p> <p>Il est possible de contacter le service à l'adresse suivante : <a href="mailto:pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr</a></p> <p>Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h15 à 16h00 <b>au 04.68.51.66.31</b></p>	
TAXIS & VÉHICULES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC)	<p>Uniquement sur rendez-vous. Il est possible de contacter le service à l'adresse suivante : <a href="mailto:pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr</a></p> <p>Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 <b>au 04.68.51.66.42</b></p>	
Opérations funéraires	<p>Uniquement sur rendez-vous. Renseignements au 04.68.51.66.42</p> <p>Il est possible de contacter le service à l'adresse suivante : <a href="mailto:pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr">pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr</a></p>	
SERVICES	BUREAU DES POLICES ADMINISTRATIVES ET DE LA SÉCURITÉ	
VISITES MÉDICALES	Uniquement sur rendez-vous à l'adresse suivante : <a href="http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr">http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr</a>	
ARMES	<p>Dépôt des dossiers par voie postale uniquement :</p> <p>Préfecture des Pyrénées-Orientales Direction des sécurités Bureau des polices administratives de sécurité 24 Quai Sadi Canot-66951 PERPIGNAN</p>	<p>Informations :</p> <p>Catégorie B : Lundi &amp; jeudi de 09h00 à 12h00 au 04.68.51.66.39</p> <p>Catégorie C et D : Lundi &amp; jeudi de 09h00 à 12h00 au 04.68.51.66.36</p>